### Centre international de Recherche sur le Cancer





Conseil de Direction Soixante-sixième Session **GC/66/5** 4 mars 2024

Lyon, 15–16 mai 2024 Format hybride

### RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR SA SOIXANTIEME SESSION

#### **INTRODUCTION**

- 1. Le mercredi 7 février 2024, à 9h00, la D<sup>re</sup> Manami Inoue (Présidente du Conseil scientifique) ouvre la Soixantième Session du Conseil scientifique du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC), qui est la première session à avoir lieu en personne depuis le déménagement dans les nouveaux locaux de Lyon-Gerland. Elle souhaite la bienvenue aux participants, notamment aux dix nouveaux membres du Conseil scientifique, les Docteurs Mohamed Berraho (Maroc), Valeriy V. Breder (Fédération de Russie), Roberta De Angelis (Italie), David Gisselsson Nord (Suède), André Karch (Allemagne), István Kenessey (Hongrie), Young-Woo Kim (République de Corée), Prashant Mathur (Inde), Pål Romundstad (Norvège) et Orla Sheils (Irlande).
- 2. Elle souhaite également la bienvenue au Professeur Norbert Ifrah (Président du Conseil de Direction, France) et à la D<sup>re</sup> Bente Mikkelsen (Directrice du Département des maladies non transmissibles au Siège de l'OMS, représentant l'OMS), qui assistent à la session à distance, à la Professeure Beatrice Fervers (observatrice, Centre Léon Bérard) et à la D<sup>re</sup> Sonali Johnson (observatrice, Union internationale contre le cancer (UICC))<sup>1</sup>.
- 3. Les Docteurs Ferrán Catalá-López (Espagne), Jeanette Falck Winther (Danemark), Kalipso Chalkidou (Royaume-Uni) et le Professeur Jean-Yves Blay (Centre Léon Bérard) se sont excusés de ne pas pouvoir participer.
- 4. Par souci de commodité, une liste des acronymes utilisés pour désigner les Piliers et les Branches du CIRC se trouve en <u>Annexe 1</u> à la fin de ce rapport.

#### **DECLARATION D'INTERETS**

5. Le Secrétariat a réalisé une synthèse des déclarations d'intérêts, consultable par les membres du Conseil scientifique. Cette synthèse figure en <u>Annexe 2</u> à la fin du présent rapport.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Photographies : les participants n'ont pas eu à signer de formulaire de consentement. Le Secrétariat a lu une déclaration, à l'ouverture de la session, les informant que leur présence sur les marches pour la photographie de groupe avait valeur de consentement à ce que leur photo soit affichée sur le site internet de la Gouvernance et conservée dans les archives du CIRC pour être éventuellement utilisée par la suite. Cela valait également pour les photographies prises pendant la réunion. Les participants qui ne souhaitaient pas que leur photo soit publiée par le CIRC, pendant la réunion ou ultérieurement, ont été priés de le faire savoir formellement au Secrétariat.

#### **ELECTION DU RAPPORTEUR**

6. Le Professeur Valery Lemmens (Pays-Bas) est élu Rapporteur.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Document SC/60/1)

7. L'Ordre du jour est adopté.

#### **RAPPORT DE LA DIRECTRICE:**

#### RAPPORT BIENNAL DU CIRC 2022-2023 (Document SC/60/2)

- 8. La présentation par la Directrice des faits scientifiques marquants du <u>Rapport biennal du CIRC 2022–2023</u> est disponible sur la plateforme INDICO.
- 9. Une page internet dédiée au Rapport biennal du CIRC 2022–2023 peut être consultée à l'adresse suivante : <a href="https://www.iarc.who.int/biennial-report-2022-2023web/">https://www.iarc.who.int/biennial-report-2022-2023web/</a>
- 10. Une vidéo du CIRC est projetée et la Directrice effectue une synthèse de sa présentation disponible en ligne et répond aux commentaires et questions reçus avant la réunion.
- 11. On trouvera ci-dessous un résumé des discussions et des questions soulevées par le Conseil scientifique lors de la réunion et des réponses fournies par la Directrice et le personnel du CIRC :
  - Les types de VPH cancérogènes, probablement cancérogènes et peut-être cancérogènes ont été déterminés. De récentes méta-analyses menées dans d'autres Branches ont généré de nouvelles données épidémiologiques invitant à revoir les listes des Monographies.
  - Le Conseil scientifique demande si, du fait de ces nouvelles données, des modifications pourraient être apportées aux Monographies ou si ces nouvelles données seront intégrées dans les volumes à venir des Monographies.
  - Le Secrétariat explique que plus de 30 types de VPH ont été évalués dans les Monographies, la dernière évaluation figurant dans le volume 100B publié en 2009. Les 12 types de VPH suivants ont été classés dans le Groupe 1 : 16, 18, 31, 33, 35, 39, 45, 51, 52, 56, 58 et 59. Il existe des indications *suffisantes* que tous ces types causent le cancer du col de l'utérus, même si le risque associé peut varier en ordre de grandeur. Par ailleurs, il existe également des indications *suffisantes* que le type 16 provoque des cancers de la cavité buccale, de l'oropharynx (y compris des amygdales), de l'anus, de la vulve, du vagin et du pénis, et des indications *limitées* qu'il provoque le cancer du larynx. Il existe également des indications *limitées* que le type 18 provoque des cancers de la cavité buccale, du larynx, de l'anus, de la vulve et du pénis. Enfin, il existe également des indications *limitées* que le type 33 provoque des cancers de l'anus et de la vulve.
  - Le type de VPH 68 a été classé dans le Groupe 2A et les types 26, 53, 66, 67, 70, 73 et 82, dans le Groupe 2B, avec des indications *limitées* qu'ils causent des cancers du col de l'utérus. Il existe des indications *limitées* que les types de VPH 5 et 8 causent le cancer de la peau sans présence de mélanome (chez les patients souffrant d'épidermodysplasie verruciforme). Les autres genres beta et gamma du VPH, ainsi que les types 6 et 11, sont classés dans le Groupe 3.

- Une reclassification des agents, notamment de ces types de VPH, nécessiterait une nouvelle évaluation dans le cadre du programme des Monographies. Comme indiqué dans le *Préambule aux Monographies du CIRC*, pour les agents déjà classés dans le Groupe 1, l'évaluation pourrait se concentrer sur l'identification de nouvelles localisations du cancer corroborées par des indications *suffisantes* ou *limitées*. Une réunion du Groupe consultatif aura lieu du 19 au 22 mars 2024 afin de recommander des priorités pour les agents nominés pour la première fois ou devant faire l'objet d'une nouvelle évaluation. Par ailleurs, dans le cadre de sa planification stratégique future, le programme des Monographies recherche des financements pour un projet parallèle à grande échelle qui consistera à réévaluer les 128 agents actuellement classés dans le Groupe 1. Ce projet nécessitera toutefois des financements conséquents et devrait se dérouler sur une période de cinq ans.
- 12. Le Conseil scientifique félicite la Directrice et son équipe pour le Rapport biennal du CIRC 2022–2023.

#### FAITS MARQUANTS DE LA 65° SESSION DU CONSEIL DE DIRECTION

- 13. Les documents et le procès-verbal de la 65<sup>e</sup> Session du Conseil de Direction sont disponibles sur la plateforme de gestion des événements du CIRC (<a href="https://events.iarc.who.int/e/gc65">https://events.iarc.who.int/e/gc65</a>). Les principaux faits marquants sont les suivants :
  - Le Conseil de Direction s'est réuni en personne dans le nouveau bâtiment du CIRC, à Lyon-Gerland, et a assisté à la cérémonie d'inauguration qui a eu lieu le 12 mai 2023 en présence des principaux bailleurs de fonds.
  - Le Conseil de Direction a choisi à nouveau la D<sup>re</sup> Elisabete Weiderpass en qualité de Directrice pour un mandat de cinq ans débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2024.
  - Le Conseil de Direction a approuvé le budget 2024–2025 pour un montant de 48 683 313 €.
- 14. Le Conseil scientifique remercie la Directrice pour sa présentation des faits marquants de la 65<sup>e</sup> Session du Conseil de Direction.

#### POINT DE LA DIRECTRICE SUR LES ACTIVITES MENEES DEPUIS LA 59° SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

- 15. La Directrice mentionne que tous les points nécessitant un suivi seront abordés au cours des trois prochains jours.
- 16. Le Conseil scientifique prend note de ce compte rendu des activités menées depuis la 59<sup>e</sup> Session du Conseil scientifique.
- 17. La représentante de l'OMS, la D<sup>re</sup> Bente Mikkelsen (participant à distance), souligne le renforcement de la collaboration entre le CIRC et l'OMS, l'amélioration de la coordination de leur action et l'impact plus important qui en découle. Les récents succès ont été possibles grâce au soutien du CIRC et au dialogue constant qui a lieu au niveau de la direction, et ont été renforcés par la mise en œuvre réussie du plan de travail commun de l'OMS/du CIRC.
- 18. Le Conseil scientifique remercie la Directrice pour son compte rendu des activités menées depuis la 59<sup>e</sup> Session du Conseil de Direction.

## DISCUSSION A HUIS CLOS ENTRE LA DIRECTRICE, LE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES (PAR INTERIM) ET LE CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR LES « DEFIS DU CIRC »

- 19. Différents défis sont abordés lors de cette séance à huis clos.
- 20. Le Conseil scientifique remercie la Directrice d'avoir permis cette discussion et fait les remarques suivantes :
  - Concernant la situation vis-à-vis des contributions statutaires impayées de la République islamique d'Iran, la représentante du Qatar au Conseil scientifique accepte de consulter son homologue du Conseil de Direction sur la possibilité d'un soutien visant à renouer un dialogue formel avec la République islamique d'Iran.
  - Le Conseil scientifique fait part de son inquiétude concernant le fait que le programme des Monographies du CIRC est actuellement financé à 60% par les subventions d'un seul pays. Cette situation intenable fait courir un risque accru à cette ressource de santé publique unique au monde et absolument essentielle, qui serait en danger si les priorités de ce bailleur de fonds majeur venaient à changer ou si ses lignes de financement venaient à diminuer. Par conséquent, le Conseil scientifique salue les efforts du CIRC visant à rechercher d'autres sources de financement majeures afin de diversifier les sources de financement des Monographies. Il est essentiel que ces financements, quelles que soient leurs sources, permettent au programme des Monographies de conserver sa forte indépendance par rapport aux intérêts particuliers, ce qui est nécessaire pour garantir la confiance du grand public dans les évaluations réalisées par ce programme.
  - La stratégie de communication conjointe (inhabituelle) du CIRC et du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires sur l'évaluation de la cancérogénicité et du risque présenté par l'aspartame fait l'objet de discussions. La communication interne devrait être améliorée car les membres du Groupe de travail de la réunion des Monographies ont trouvé très frustrant le fait de ne pas avoir reçu à l'avance d'informations concernant les résultats de l'évaluation des risques.

## REPONSE DE LA DIRECTRICE A L'AUDIT DE LA BRANCHE NUTRITION ET METABOLISME (NME) REALISE A DISTANCE EN JANVIER 2023

- 21. Le détail des mesures prises suite à l'audit de la Branche Nutrition et métabolisme (NME) fait l'objet de discussions.
- 22. La Directrice note avec une grande satisfaction l'évaluation globale de la Branche NME, qui a obtenu la mention « Remarquable ».
- 23. Le Conseil scientifique formule les observations suivantes et prend note de la réponse de la Directrice à l'audit de la Branche NME :
  - Une collaboration avec l'OMS pourrait être envisagée dans le domaine de la nutrition et du cancer, les recommandations d'ordre nutritionnel étant similaires à celles concernant les autres maladies non transmissibles. Une telle collaboration avec l'OMS existe déjà, notamment concernant l'alcool ou les acides gras trans industriels.

- Les autres Branches pourraient profiter de l'expertise de la Branche NME (également en collaboration avec des partenaires externes) en apprentissage automatique et en intelligence artificielle (IA).
- 24. Le Conseil scientifique apprécie les efforts déployés par la Branche NME pour suivre les recommandations.

## DISCUSSION SUR L'ETUDE D'EVALUABILITE DE LA STRATEGIE A MOYEN TERME DU CIRC 2021–2025 ET COMPOSITION DE SON GROUPE DE TRAVAIL (<u>Document SC/60/3</u>)

- 25. M. Olivier Exertier, consultant auprès de la Directrice, présente ce point.
- 26. Le Secrétariat mentionne qu'en mai 2021, le Conseil de Direction a demandé à la Directrice de proposer une approche d'évaluation de la Stratégie à moyen terme 2021–2025 (voir la Résolution GC/63/R4).
- 27. L'évaluation de la Stratégie à moyen terme fournira des informations fiables et utiles sur lesquelles le CIRC pourra s'appuyer pour adapter ses décisions et partager les enseignements acquis pour la prochaine stratégie.
- 28. Un Groupe de travail dédié examinera le rapport préliminaire sur l'évaluation de la Stratégie à moyen terme 2021–2025 et fournira ses recommandations au Conseil scientifique en février 2025 et au Conseil de Direction en mai 2025. Le Secrétariat invite deux membres du Conseil scientifique du CIRC à participer au Groupe de travail conjoint Conseil de Direction-Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme en vue de l'évaluation de la Stratégie 2021–2025. Le Conseil scientifique nomme Pål Richard Romundstad et Luis Felipe Ribeiro Pinto membres Groupe de travail.
- 29. Le Conseil scientifique remercie la Directrice pour sa présentation.

## PREPARATION DE LA STRATEGIE A MOYEN TERME DU CIRC 2026–2030 ET COMPOSITION DE SON GROUPE CONSULTATIF (Document SC/60/4)

- 30. M. Olivier Exertier, consultant auprès de la Directrice, présente ce point.
- 31. La préparation de la Stratégie à moyen terme 2026–2030 s'appuiera sur un processus de consultation qui débutera durant la session du Conseil de Direction en mai 2024. L'élaboration de la nouvelle stratégie se déroulera en parallèle à l'évaluation de la Stratégie 2021–2025 afin de mieux prendre en compte et d'intégrer ses conclusions et ses recommandations.
- 32. Le Secrétariat invite deux membres du Conseil scientifique du CIRC à participer au Groupe consultatif conjoint Conseil de Direction-Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme en vue de l'élaboration de la Stratégie 2026–2030. Le Conseil scientifique nomme Satish Gopal et Louisa Gordon membres du Groupe consultatif conjoint Conseil de Direction-Conseil scientifique et Siège de l'OMS sur la Stratégie à moyen terme en vue de l'élaboration de la Stratégie 2026–2030.
- 33. Le Conseil scientifique remercie la Directrice pour sa présentation.

## RAPPORT BIENNAL SUR LES ACTIVITES D'EDUCATION ET DE FORMATION DU CIRC, 2022–2023 (Document SC/60/5)

- 34. Anouk Berger, Chef de la Branche Formation et renforcement des capacités (LCB), présente les principales réalisations des programmes de formation à la recherche et de bourses d'études du CIRC (FEL), et des cours du CIRC (COR), sur la période 2022–2023, disponibles sur la plateforme INDICO (Document SC/60/5).
- 35. Les membres du Conseil scientifique sont invités à donner leur avis sur les activités et les réalisations du programme et à indiquer s'il convient de renforcer ou de réduire certains domaines.
- 36. Le Conseil scientifique formule les commentaires, suggestions et recommandations suivants :
  - Le Conseil scientifique suggère la mise en place de formations obligatoires, pour tous les étudiants en doctorat, dans les domaines de l'équité, de la science ouverte, du développement durable et de l'impact des activités professionnelles sur l'environnement et demande si le CIRC a des projets allant dans ce sens. Le Secrétariat approuve cette suggestion et va réfléchir à la mise à disposition de telles formations à l'avenir.
  - Le Conseil scientifique souligne l'importance de la création d'un réseau actif d'anciens élèves, en particulier compte tenu du fait que de nombreux chercheurs formés au CIRC sont peut-être actuellement basés dans des pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI). Le Secrétariat partage ce point de vue dans la mesure où la création d'un tel réseau bénéficierait à la fois aux chercheurs en début de carrière et aux chercheurs extérieurs actuels du CIRC et à ceux qui sont retournés dans les PRFI.
- 37. Le Conseil scientifique félicite la Directrice et le personnel du CIRC pour le rapport sur les activités d'éducation et de formation.

#### **COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR LES EXPOSES ECLAIRS**

38. Les chercheurs des Branches ainsi que ceux des Services de soutien des laboratoires et Biobanque ont été invités à préparer des exposés éclairs (*flash talks*) pour présenter leurs travaux aux membres du Conseil scientifique au cours d'une séance spéciale organisée comme suit : pour chaque exposé éclair, 5 minutes étaient consacrées à la présentation, 5 minutes aux questions et 5 minutes aux commentaires des membres du Conseil scientifique.

#### Commentaires d'ordre général et recommandations

- Excellents exposés des Chefs de Branche/vidéos de haute qualité
- Choix de présentations pertinent
- Présentations effectuées par les chercheurs et le personnel scientifique excellentes voire remarquables/haute qualité scientifique
- Diversité en termes d'expérience très appréciée
- Parfaite adéquation avec la Stratégie à moyen terme
- Bonne collaboration entre Branches/collaboration intensive avec les partenaires externes
- Rôle de catalyseur dans les PRFI/rôle unique du CIRC

- Impact anticipé sur la santé publique élevé voire très élevé/soutien aux initiatives mondiales de l'OMS
- Grand esprit de coopération
- Présentations homogènes
- Approches innovantes (telles que l'initiative COVID-19)

### Suggestions pour la session de présentation des exposés éclairs de l'année prochaine (SC/61)

- Compte tenu du fait que la 61<sup>e</sup> Session du Conseil scientifique (SC/61) aura lieu par téléconférence, le Secrétariat suggère que la session des exposés éclairs ait lieu en ligne au début du mois de décembre 2024, comme cela a été le cas par le passé pour les sessions du Conseil scientifique réalisées entièrement à distance.
- Présentation des activités des Branches par les Chefs de Branche (vidéo de 5 minutes)
- 5 exposés éclairs par Branche.
- 39. Le Conseil scientifique est satisfait des présentations et remercie la Directrice et son équipe pour cette session d'exposés éclairs très instructive.

## POINT SUR LES ACTIVITES DANS LE DOMAINE DE LA SCIENCE DES DONNEES, Y COMPRIS SUR LA PLATEFORME INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE (Document SC/60/6)

- 40. Le Secrétariat a été prié d'informer régulièrement le Conseil scientifique et le Conseil de Direction de ses activités dans le domaine de la science des données, notamment dans les domaines de la bioinformatique, de la biostatistique, de la biologie intégrative et, à l'appui de ces disciplines, dans celui des technologies de l'information (TI).
- 41. La présentation de ces activités est disponible sur la plateforme INDICO. Matthieu Foll, Vivian Viallon et Nicolas Tardy présentent ce point au nom du Comité directeur de la science des données (DSSC) du CIRC, qui supervise les activités dans le domaine de la science des données, notamment en bioinformatique, biostatistique, biologie intégrative et technologies de l'information. Le DSSC est composé de trois groupes de travail : le Groupe de travail sur la bioinformatique, le Groupe de travail sur la biostatistique et le Groupe de travail sur les technologies de l'information.
- 42. Le Conseil scientifique approuve le calendrier de la prochaine phase de développement de la plateforme informatique scientifique, prend note de ces informations, attend avec impatience les prochains rapports biennaux et formule les remarques suivantes :
  - Compte tenu de l'augmentation de la quantité de données centralisées, le Conseil scientifique fait part de ses préoccupations concernant la cybersécurité. Il est fait remarquer que le CIRC a mis en œuvre différentes mesures telles que l'authentification à deux facteurs et le test d'intrusion afin de répondre à ces préoccupations.
  - Le Conseil scientifique discute de la question de savoir si des ressources supplémentaires sont nécessaires compte tenu de la complexité et de l'intensité de l'activité dans ce domaine. Si une augmentation des ressources serait appréciable, le CIRC dispose néanmoins de bons processus de gestion des infrastructures. Le renouvellement du centre de calcul informatique est prévu. Il convient toutefois de noter que le CIRC n'est pas un centre de calcul haute performance et qu'il

- s'appuie sur sa collaboration avec d'autres institutions. Le CIRC ne pourra pas continuer à s'appuyer sur le Fonds spécial du Conseil de Direction, mais le modèle financier actuel est considéré comme étant suffisant.
- La question de savoir si le CIRC pourrait devenir une plateforme de partage des données au niveau mondial est posée. Il convient de noter que le CIRC, en tant qu'organisation internationale, est confronté à des défis particuliers, mais qu'il peut agir en tant que source de données ou courtier en données pour des études spécifiques. Le développement de techniques de protection de la confidentialité des données, telles que l'apprentissage fédéré, est crucial pour garantir une utilisation durable des données provenant de différents pays et institutions.
- Le CIRC espère que les systèmes d'IA ouverts seront efficaces. Néanmoins, le Secrétariat rappelle au Conseil scientifique que le CIRC dispose de règles spéciales pour la collaboration avec le secteur privé et qu'il est nécessaire d'équilibrer le développement des capacités internes et le recours à des partenariats externes plutôt que de sous-traiter à des parties tierces externes.
- Des préoccupations concernant la réutilisation des données des patients et l'éventuelle mise en place d'un consentement dynamique des patients sont exprimées. Il convient de noter à cet égard que le partage des données effectué dépend de la nature du consentement et que des comités d'éthique surveillent ce processus afin de déterminer ce qui est faisable.
- La Directrice remercie le personnel du Secrétariat du CIRC qui travaille sur l'informatique scientifique.
- 43. Le Conseil scientifique est satisfait de la présentation.

## DISCUSSION SUR LE RAPPORT RELATIF A LA VISION DU CIRC EN FAVEUR D'UNE SCIENCE OUVERTE (Document SC/60/7)

- 44. Matthieu Foll présente le rapport du Groupe de travail du CIRC sur la vision du CIRC/de l'OMS en faveur d'une science ouverte.
- 45. Le CIRC/l'OMS ont à cœur de suivre le principe « aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire » et de concilier la philosophie d'une science ouverte avec les réalités complexes de l'environnement de la recherche. Selon ce principe, les restrictions à l'ouverture ne constituent pas la règle par défaut mais des exceptions basées sur des obligations justifiables.
- 46. Le Conseil scientifique a été invité à examiner le rapport, partage les enseignements qu'il en a tirés et fournit les recommandations suivantes au CIRC en matière de « science ouverte » :
  - De manière générale, le Conseil scientifique souligne l'importance de l'accessibilité, de l'ouverture, du financement, du partage des données et de la réévaluation des indicateurs de mesure traditionnels dans le but d'améliorer l'impact des publications consacrées à la recherche sur le cancer.
  - Le CIRC dispose d'un comité d'éthique et d'un cadre de conformité qui lui sont propres. Il n'y a pas de mécanisme central de contrôle des accès mais un service juridique et des mécanismes d'examen des contrats.
  - Il existe au sein du CIRC des exemples de données dont l'accès est contrôlé (telles que les données de l'Etude prospective européenne sur le cancer et la nutrition – EPIC), mais également

- d'autres exemples de données librement mises à disposition par le CIRC, par exemple les données de l'Observatoire mondial du cancer (GLOBOCAN).
- Le Conseil scientifique suggère d'organiser les articles de la même façon que le référentiel de prépublication de la Norvège afin d'améliorer leur accessibilité par les PRFI. Il convient de faire preuve de prudence lors de la publication des articles et d'envisager d'avoir recours à des plateformes telles que HINARI, un partenariat entre l'OMS et le secteur privé fournissant un accès aux PRFI.
- Le CIRC a hâte de s'engager dans de nouveaux modèles plus ouverts de publication et de révision.
- Les chercheurs du CIRC sont encouragés à faire des provisions budgétaires pour les frais associés aux revues en libre accès, un fonds central modeste étant disponible au niveau des Branches.
- En tant qu'organisation faisant partie intégrante de l'OMS, une agence spécialisée des Nations Unies, le CIRC ne peut pas compter sur les structures nationales. Néanmoins, par le biais de ses collaborateurs internationaux, le CIRC peut bénéficier de certains des fonds auxquels ils ont accès. La majorité des publications du CIRC sont en libre accès.
- Les *Blue Books*, bien qu'ils ne soient pas en libre accès, sont célèbres pour leur impact potentiel sur la santé publique, en particulier grâce à l'interconnexion des données moléculaires.
- Une discussion a lieu sur la possibilité, pour le CIRC, de devenir une plateforme mondiale de collecte, non seulement de données sur l'incidence du cancer, mais également de données sur le dépistage et sur les facteurs de risque. Le CIRC reconnaît l'absence de lien entre les différents jeux de données et l'importance de l'interactivité.
- Le CIRC reconnaît la nécessité de mettre en place un référentiel entièrement consultable et d'élargir l'accès aux informations figurant dans ses Monographies, éventuellement par l'intégration de l'IA.
- Le CIRC ne voit actuellement pas la nécessité de revoir la déclaration mentionnant les auteurs d'une publication et a tendance à nommer les différents auteurs contrairement aux autres agences des Nations Unies. Par ailleurs, le CIRC souhaite cesser d'utiliser l'indice de citation dans les revues comme indicateur de l'impact sur la santé.
- 47. Le Conseil scientifique félicite la Directrice et le personnel du CIRC pour la présentation et les discussions sur la vision du CIRC en faveur d'une science ouverte.

#### MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE APPELES A FAIRE PARTIE DES GROUPES D'AUDIT EN 2025

- 48. En 2025, la Branche Epigénomique et mécanismes (EGM), dirigée par Zdenko Herceg, et la Branche Détection précoce, prévention et infections (EPR), dirigée par Partha Basu, feront l'objet d'un audit.
- 49. Les Docteurs Walter Berger, David Gisselsson Nord et Orla Sheils participeront au Groupe d'audit de la Branche EGM, qui sera présidé par le D<sup>r</sup> David Gisselsson Nord.
- 50. Les Docteurs Satish Gopal, Sirpa Heinävaara et Young-Woo Kim participeront au Groupe d'audit de la Branche EPR, qui sera présidé par le D<sup>r</sup> Satish Gopal.

- 51. Les membres extérieurs seront choisis par le Secrétariat, en consultation avec les Présidents des Groupes d'audit et du Conseil scientifique.
- 52. Les audits auront lieu à distance par téléconférence (sur cinq demi-journées) du 13 au 17 janvier 2025 pour la Branche EPR et du 20 au 24 janvier 2025 pour la Branche EGM.

#### RAPPORT PERIODIQUE SUR L'AVANCEMENT DE L'INITIATIVE COVID-19 ET CANCER (IARC-C19)

- 53. Isabelle Soerjomataram, Chef adjointe de la Branche CSU, présente les dernières informations sur l'avancement de l'initiative du CIRC « COVID-19 et Cancer » (IARC-C19), qui vise à fournir sur une période de quatre ans : i) une plateforme mondiale destinée à surveiller les politiques nationales et leur impact sur les services de cancérologie et l'évolution du cancer suite à la pandémie et ii) des outils permettant aux pays de reconstruire en mieux.
- 54. Le Secrétariat remercie le ministère de la Santé australien et le *Medical Research Council* du Royaume-Uni pour leur contribution au projet IARC-C19. Plus d'un cinquième du financement demandé a été investi dans le CIRC. Le CIRC procédera par étapes, en se concentrant sur un type de cancer principal, et demandera conseil au Conseil scientifique sur les domaines de recherche prioritaires.
- 55. Le Conseil scientifique formule les observations suivantes et donne son avis sur le nom de l'initiative à utiliser et sur les types de cancers sur lesquels il convient de se concentrer :
  - Il est recommandé de mettre l'accent sur le cancer du sein, sur le cancer colorectal dans les pays à revenu élevé et sur le cancer de la cavité buccale, en particulier dans certaines régions.
  - Le Conseil scientifique recommande de changer le nom de l'initiative, celle-ci n'étant désormais plus étroitement liée à la COVID. Les suggestions qui ont été faites incluent des termes comme « résistance sanitaire » et « planification sanitaire », qui couvrent un plus large éventail de perturbations des services sanitaires et de causes.
  - Les répercussions chroniques de la COVID, telles que son impact sur les activités de vaccination et sur l'acceptation de celle-ci (par exemple hépatite B, VPH), doivent également être prises en compte.
  - Cet outil convivial devrait être diffusé auprès des décideurs par l'intermédiaire de partenariats noués au sein du réseau et de l'OMS, en particulier par le biais des demandes d'assistance technique émanant des différents pays et l'organisation d'ateliers. Une stratégie de diffusion plus large mettant l'accent sur la structure de gouvernance est nécessaire.
  - L'inefficacité avec laquelle les pays du monde entier ont fait face à l'interruption des services essentiels pendant la pandémie est flagrante. L'outil actuel contribuera à sensibiliser les pays à ce problème.
  - Les résultats positifs tirés de l'expérience vécue avec la COVID, tels que le dépistage à domicile à l'aide d'autotests, les téléconsultations médicales/hospitalières ainsi que l'amélioration de la législation relative au partage des données, doivent également être pris en compte et intégrés à cette initiative.
- 56. Le Conseil scientifique est satisfait du rapport sur l'initiative COVID-19 et Cancer.

## OPTIMISATION DE L'IMPACT DU CIRC : STRATEGIE DE DIFFUSION ET DE COMMUNICATION « CELEBRATION DES 60 ANS DE RECHERCHE DU CIRC » ET COMMENTAIRES EN SEANCE PLENIERE (Document SC/60/8)

- 57. Clément Chauvet, Responsable des engagements stratégiques et de la mobilisation des ressources, et Véronique Terrasse, Chargée de communication, présentent ce point.
- 58. Afin d'optimiser la visibilité du Centre et d'obtenir les résultats escomptés, comme cela a été défini dans la Stratégie de communication et de diffusion, le CIRC lance une nouvelle initiative en mettant en place une campagne d'un an dont l'objectif est de célébrer le 60<sup>e</sup> anniversaire du CIRC. Le point culminant de cette campagne sera l'organisation d'une Grande conférence scientifique en mai 2026.
- 59. Le Conseil scientifique formule les commentaires suivants :
  - Il approuve la tenue d'une série d'événements divers (conférences, expositions...) tout au long des années 2025 et 2026.
  - Le CIRC doit essayer de toucher les enfants et la jeune génération, y compris les jeunes chercheurs, en organisant des événements peu coûteux et des ateliers interactifs et en utilisant les plateformes des réseaux sociaux.
  - Il souligne l'importance d'une diffusion hors de la communauté scientifique. La mise à disposition de courtes synthèses des Monographies du CIRC traduites en plusieurs langues pourrait constituer un outil utile pour les décideurs.
  - Les suggestions incluent un slogan accrocheur ou une campagne de promotion de la prévention primaire dans les médias, faisant appel à des ambassadeurs tels que des sportifs et des musiciens. Un investissement en termes de temps ainsi que la mise en place d'un réseau spécifique sont essentiels. Il est proposé que le CIRC ait une présence plus visible, par exemple en réservant des tables lors des réunions scientifiques internationales. L'idée de créer une fondation destinée à soutenir financièrement le CIRC est émise.
  - Selon le public visé, il peut être bénéfique de faire la distinction entre le CIRC et les gouvernements pour le public, en soulignant que le CIRC représente le monde de la science et non celui de la politique.
  - Le Conseil scientifique suggère de tirer profit de l'expérience et des activités du *National Cancer Institute* (NCI).
  - Le recours au storytelling, avec des récits racontés par des personnes n'appartenant pas à la communauté de recherche, est recommandé.
  - Le CIRC doit améliorer sa visibilité en déployant des efforts de communication plus intenses, en particulier à l'occasion d'événements tels que la Journée mondiale contre le cancer, et en se joignant aux activités de communication régionales et nationales et en les utilisant.
  - Le Conseil scientifique fait remarquer que la durabilité et une définition claire des publics visés, des objectifs de communication et des efforts médiatiques sont essentiels à la réussite de cette entreprise.
- 60. Le Conseil scientifique est satisfait de cette présentation et des discussions, notamment concernant la préparation du 60<sup>e</sup> anniversaire du CIRC.

# RAPPORT SCIENTIFIQUE DE L'AUDIT DE LA BRANCHE SYNTHESE DES DONNEES ET CLASSIFICATION (ESC) ET DISCUSSION (Document SC/60/WP5)

- 61. Le rapport scientifique de l'audit de la Branche ESC est présenté par la D<sup>re</sup> Marie-Elise Parent, Présidente du Groupe d'audit.
- 62. Les membres du Groupe d'audit, experts extérieurs et membres du Conseil scientifique, sont vivement remerciés pour leur précieuse contribution.
- 63. Le Groupe d'audit a pris note de ce qui suit concernant le programme des Handbooks du CIRC (IHB) :

## Evaluation de la qualité scientifique du programme IHB (selon la grille d'évaluation à six niveaux présentée ci-dessous)<sup>1</sup>

- Travail réalisé par le programme IHB : Remarquable
- Nouveaux projets du programme IHB : Remarquables

### Evaluation de la pertinence des activités du programme IHB par rapport à la mission du CIRC<sup>2</sup>

- Travail réalisé par le programme IHB : Parfaite adéquation
- Nouveaux projets du programme IHB : Parfaite adéquation
- 64. Recommandations générales pour le programme IHB :
  - Le programme IHB a choisi des thèmes importants pour les *Handbooks* réalisés à ce jour et les *Handbooks* à venir. Il a également su prendre en compte les thèmes suggérés par les organisations partenaires. Il pourrait être utile d'organiser, en parallèle avec le programme des Monographies du CIRC (IMO), une réunion périodique du comité consultatif (tous les 3 à 5 ans) afin de fournir des directives de haut niveau et de suggérer des thèmes prioritaires pour les futurs *Handbooks* ainsi que des méthodes de diffusion. Ces recommandations ne seraient pas contraignantes mais seraient le reflet d'un processus d'établissement des priorités plus ouvert et systématique.
  - Si cela était jugé approprié et faisable, le programme IHB pourrait étendre la portée de certains
     Handbooks en y incluant des recommandations et des conseils sur les politiques de prévention
     et de dépistage du cancer, fondés sur les données scientifiques examinées et analysées par les
     experts lors des interventions primaires et secondaires.

 $^{\mbox{\scriptsize 1}}$  On utilisera la classification suivante :

**O** (Outstanding) : Remarquable

Travail remarquable, du niveau international le plus élevé, pionnier et innovant. Cette mention ne s'applique qu'aux programmes de travail exceptionnels, et non pas à ceux dont le mérite est d'être

particulièrement d'actualité ou d'appartenir à des domaines de recherche sous-exploités.

F (Forefront) : De premier plan

Travail de premier plan au niveau international et qui devrait avoir un impact important et substantiel.

Travail de premier plan au niveau international et de haute qualité, qui devrait apporter une contribution significative.

NC (Not competitive) : Non compétitif

Travail qui n'est pas considéré comme compétitif ou de haute qualité et peu susceptible d'apporter une contribution significative.

**U** (Unsatisfactory) : Insuffisant

Travail non satisfaisant ou de qualité médiocre.

P (Preliminary) : Préliminaire

C (Competitive): Compétitif

Travail trop préliminaire, qui doit être poursuivi et faire l'objet d'une évaluation à court ou moyen terme par la Directrice, qui la transmettra au Conseil scientifique.

#### <sup>2</sup> On utilisera la classification suivante :

- 1: Parfaite adéquation: Ce type de travail correspond parfaitement à la mission du CIRC.
- 2: Bonne adéquation: Ce type de travail correspond à la mission du CIRC.
- 3: Adéquation discutable : Pertinence incertaine.
- 4: Mauvaise adéquation: Travail à ne pas poursuivre.

- Il est recommandé d'améliorer les modes de diffusion afin que le grand public prenne connaissance des principales approches de prévention du cancer. Des stratégies d'intégration dans le cadre desquelles la Branche complète demanderait l'avis d'experts extérieurs sur la diffusion pourraient être utiles.
- Le programme IHB pourrait faire preuve d'innovation en mettant en place de nouvelles méthodes de diffusion des informations. Même si les revues du *NEJM* sont enrichissantes sur le plan scientifique, il est possible de produire de courtes communications supplémentaires 1) qui pourraient servir de base pour l'élaboration de politiques nationales et 2) qui pourraient mettre en évidence les domaines dans lesquels les données sont insuffisantes et qui nécessitent des efforts de recherche supplémentaires afin d'améliorer les approches de prévention au niveau mondial. La production d'un bulletin d'information par le programme IHB pourrait également être un bon moyen d'atteindre les parties prenantes.
- Si cela est faisable et approprié, pour certains Handbooks consacrés à la prévention primaire, une autre suggestion consisterait à y intégrer des informations sur les co-expositions, sur les fractions de risque attribuables, sur les manques de données probantes et sur le rapport coûtefficacité des interventions.
- Le maintien de ressources suffisantes pour produire les *Handbooks* reste un sujet d'attention permanent.
- 65. Le Groupe d'audit a pris note de ce qui suit concernant le programme des Monographies du CIRC (IMO) :

Evaluation de la qualité scientifique du programme IMO (selon la grille d'évaluation à six niveaux présentée ci-dessous)<sup>1</sup>

- Travail réalisé par le programme IMO : Remarquable
- Nouveaux projets du programme IMO : Remarquables

Evaluation de la pertinence des activités du programme IMO par rapport à la mission du CIRC<sup>2</sup>

- Travail réalisé par le programme IMO : Parfaite adéquation
- Nouveaux projets du programme IMO : Parfaite adéquation

<sup>1</sup> On utilisera la classification suivante :

 $\textbf{O} \ (\text{Outstanding}) : \text{Remarquable}$ 

Travail remarquable, du niveau international le plus élevé, pionnier et innovant. Cette mention ne s'applique qu'aux programmes de travail exceptionnels, et non pas à ceux dont le mérite est d'être particulièrement d'actualité ou d'appartenir à des domaines de recherche sous-exploités.

**F** (Forefront) : De premier plan **C** (Competitive) : Compétitif

Travail de premier plan au niveau international et qui devrait avoir un impact important et substantiel. Travail compétitif au niveau international et de haute qualité, qui devrait apporter une contribution significative.

NC (Not competitive) : Non compétitif

Travail qui n'est pas considéré comme compétitif ou de haute qualité et peu susceptible d'apporter une contribution significative.

**U** (Unsatisfactory) : Insuffisant **P** (Preliminary) : Préliminaire

Travail non satisfaisant ou de qualité médiocre.

Travail trop préliminaire, qui doit être poursuivi et faire l'objet d'une évaluation à court ou moyen terme par la Directrice, qui la transmettra au Conseil scientifique.

- 1: Parfaite adéquation: Ce type de travail correspond parfaitement à la mission du CIRC.
- 2: Bonne adéquation: Ce type de travail correspond à la mission du CIRC.
- 3: Adéquation discutable : Pertinence incertaine.
- 4: Mauvaise adéquation : Travail à ne pas poursuivre.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> On utilisera la classification suivante :

#### 66. Recommandations générales pour le programme IMO :

- Le programme IMO est sur une très bonne voie et le Groupe d'audit n'a pas de recommandations majeures à formuler.
- Le programme IMO a jusqu'à présent réussi à se concentrer sur sa mission principale et à ne pas élargir sa portée au-delà de ce que les ressources disponibles lui permettent. Le Groupe d'audit recommande au programme IMO de poursuivre dans cette voie malgré les opportunités et les pressions en faveur d'un élargissement sans ressources supplémentaires.
- Le programme IMO doit continuer à donner la priorité à l'évaluation des agents pertinents à l'échelle mondiale, y compris de ceux communément rencontrés dans les PRFI.
- Le Groupe d'audit recommande de préserver l'indépendance existant entre les évaluations du programme IMO et celles de l'OMS, qui doivent être reconnues comme des outils d'importance égale.
- Les Monographies devraient être publiées dès que possible après leur production, dans le respect des processus internes propres au programme IMO.
- Le programme des Monographies du CIRC est actuellement financé à 60% par les subventions d'un seul pays. Cette situation est intenable et fait courir un risque accru à cette ressource de santé publique unique au monde et absolument essentielle, qui serait en danger si les priorités de ce bailleur de fonds majeur venaient à changer ou si ses lignes de financement venaient à diminuer. Par conséquent, le Groupe d'audit salue les efforts du CIRC visant à rechercher d'autres sources de financement majeures afin de diversifier les sources de financement des Monographies. Il est essentiel que ces financements, quelles que soient leurs sources, permettent au programme des Monographies de conserver sa forte indépendance par rapport aux intérêts particuliers, ce qui est nécessaire pour garantir la confiance du grand public dans les évaluations réalisées par ce programme.

67. Le Groupe d'audit a pris note de ce qui suit concernant le programme Classification OMS des Tumeurs (WCT) :

Evaluation de la qualité scientifique du programme WCT (selon la grille d'évaluation à six niveaux présentée ci-dessous)<sup>1</sup>

- Travail réalisé par le programme WCT : Remarquable
- Nouveaux projets du programme WCT : Remarquables

#### Evaluation de la pertinence des activités du programme WCT par rapport à la mission du CIRC<sup>2</sup>

- Travail réalisé par le programme WCT : Parfaite adéquation
- Nouveaux projets du programme WCT : Parfaite adéquation
- 68. Recommandations générales pour le programme WCT :
  - La version en ligne de la 5<sup>e</sup> édition des *Blue Books* devrait bientôt être imprimée, afin d'éviter un chevauchement avec la 6<sup>e</sup> édition.
  - Le programme WCT devrait envisager d'établir une priorité entre ses différents projets planifiés.
  - Le programme WCT doit travailler en étroite collaboration avec les pathologistes des PRFI afin de réduire l'impact de la classification moléculaire génétique des tumeurs.
  - Le site internet représente une fenêtre unique par le biais de laquelle le programme WCT pourrait renforcer son leadership dans le domaine de la pathologie. Grâce aux nombreux partenariats et collaborations mis en place, le programme WCT peut mettre l'accent sur la formation des pathologistes, en particulier dans les PRFI.
  - Le programme WCT pourrait être amené à envisager une diversification de son modèle de financement à moyen et long terme.
  - Le programme WCT a souligné la nécessité de renforcer l'assistance concernant le site internet compte tenu de l'utilisation croissante des applications internet. Le Groupe d'audit s'inquiète également du fait que les activités de maintenance du site internet reposent sur un seul membre du personnel.

<sup>1</sup> On utilisera la classification suivante :

**O** (Outstanding) : Remarquable

Travail remarquable, du niveau international le plus élevé, pionnier et innovant. Cette mention ne s'applique qu'aux programmes de travail exceptionnels, et non pas à ceux dont le mérite est d'être particulièrement d'actualité ou d'appartenir à des domaines de recherche sous-exploités.

**F** (Forefront) : De premier plan **C** (Competitive) : Compétitif

Travail de premier plan au niveau international et qui devrait avoir un impact important et substantiel. Travail compétitif au niveau international et de haute qualité, qui devrait apporter une contribution significative.

NC (Not competitive) : Non compétitif

Travail qui n'est pas considéré comme compétitif ou de haute qualité et peu susceptible d'apporter une contribution significative.

**U** (Unsatisfactory) : Insuffisant **P** (Preliminary) : Préliminaire

Travail non satisfaisant ou de qualité médiocre.

Travail trop préliminaire, qui doit être poursuivi et faire l'objet d'une évaluation à court ou moyen terme par la Directrice, qui la transmettra au Conseil scientifique.

- ${\bf 1:} \quad \textbf{Parfaite adéquation}: Ce \ type \ de \ travail \ correspond \ parfaitement \ \grave{a} \ la \ mission \ du \ CIRC.$
- 2: Bonne adéquation: Ce type de travail correspond à la mission du CIRC.
- 3: Adéquation discutable : Pertinence incertaine.
- 4: Mauvaise adéquation: Travail à ne pas poursuivre.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> On utilisera la classification suivante :

### 69. Le Groupe d'audit a pris note de ce qui suit concernant la Branche ESC :

Evaluation de la qualité scientifique de la Branche ESC (selon la grille d'évaluation à six niveaux présentée ci-dessous)<sup>1</sup>

• Travail réalisé par la Branche ESC : Remarquable

• Nouveaux projets de la Branche ESC : Remarquables

### Evaluation de la pertinence des activités de la Branche ESC par rapport à la mission du CIRC<sup>2</sup>

- Travail réalisé par la Branche ESC : Parfaite adéquation
- Nouveaux projets de la Branche ESC : Parfaite adéquation

#### 70. Recommandations générales pour l'ensemble de la Branche ESC :

- Le Groupe d'audit reconnaît les spécificités de chacun des trois Programmes mais, chaque fois que cela est approprié, la Branche ESC devrait continuer à encourager la synergie entre les ressources, les activités et les évolutions des Programmes.
- Le Groupe d'audit encourage vivement l'intégration dans ses activités de représentants des PRFI (stagiaires du CIRC, chercheurs extérieurs, participants à l'Université d'été, observateurs, etc.) et de chercheurs en début de carrière.
- Le Groupe d'audit encourage la Branche ESC à poursuivre ses efforts en vue de renforcer la diffusion. L'avis d'experts extérieurs concernant la mise en œuvre et la communication scientifique pourrait se révéler utile. Le Groupe d'audit suggère que la Branche ESC élargisse sa base de diffusion des connaissances aux décideurs, aux parties prenantes ainsi qu'au grand public et aux groupes de patients, qui sont de plus en plus exposés à la désinformation.
- Dans les trois Programmes de la Branche ESC, la révision fait partie intégrante de l'activité de synthèse des données. Il s'agit d'une étape essentielle qui fait intervenir de nombreuses personnes et qui précède la publication et la diffusion. Le Groupe d'audit encourage la Branche ESC à continuer à étudier des moyens de faciliter et d'accélérer le processus de révision.
- Le Groupe d'audit encourage la diversification des sources de financement externes.

<sup>1</sup> On utilisera la classification suivante :

 $\textbf{O} \ (\text{Outstanding}) : \text{Remarquable}$ 

Travail remarquable, du niveau international le plus élevé, pionnier et innovant. Cette mention ne s'applique qu'aux programmes de travail exceptionnels, et non pas à ceux dont le mérite est d'être particulièrement d'actualité ou d'appartenir à des domaines de recherche sous-exploités.

**F** (Forefront) : De premier plan **C** (Competitive) : Compétitif

Travail compétitif au niveau international et qui devrait avoir un impact important et substantiel.

Travail compétitif au niveau international et de haute qualité, qui devrait apporter une contribution significative.

NC (Not competitive) : Non compétitif

Travail qui n'est pas considéré comme compétitif ou de haute qualité et peu susceptible d'apporter une contribution significative.

**U** (Unsatisfactory) : Insuffisant **P** (Preliminary) : Préliminaire

Travail non satisfaisant ou de qualité médiocre.

Travail trop préliminaire, qui doit être poursuivi et faire l'objet d'une évaluation à court ou moyen terme par la Directrice, qui la transmettra au Conseil scientifique.

- 1: Parfaite adéquation: Ce type de travail correspond parfaitement à la mission du CIRC.
- 2: Bonne adéquation: Ce type de travail correspond à la mission du CIRC.
- 3: Adéquation discutable : Pertinence incertaine.
- 4: Mauvaise adéquation : Travail à ne pas poursuivre.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> On utilisera la classification suivante :

- Le Groupe d'audit soutient vivement les efforts sans cesse déployés par la Branche ESC ainsi que le maintien de politiques strictes visant à éviter tout conflit d'intérêts et à préserver ainsi l'intégrité et la crédibilité de la production et des évaluations de la Branche.
- Le Groupe d'audit s'inquiète des difficultés posées par les contrats à court terme de certains membres du personnel et se demande s'il y a moyen de résoudre ce problème.
- 71. Les recommandations générales pour la Branche ESC font l'objet de discussions avant d'être approuvées.
- 72. La Directrice félicite la Chef, les Chefs adjoints et le personnel de la Branche ESC pour leur travail remarquable, comme le montre le rapport.
- 73. La Directrice salue également l'énorme travail réalisé par le Groupe d'audit.
- 74. La Chef et les Chefs adjoints de la Branche sont très satisfaits de l'implication dont a fait preuve le Groupe d'audit et le remercient pour sa contribution.
- 75. Le Conseil scientifique formule les commentaires suivants concernant le Rapport d'audit :
  - Le Conseil scientifique souligne le travail inspirant et de grande qualité réalisé par la Branche ESC du CIRC.
  - Le financement durable et le maintien de l'indépendance du programme des Monographies revêtent une importance capitale. Le budget futur reste une préoccupation majeure.
  - Il est possible que la production essentielle des trois programmes n'atteigne pas les publics visés, ce qui peut affecter les possibilités de financement futures. La diffusion pourrait être améliorée en traduisant des synthèses des productions de la Branche ESC dans des langues autres que celles actuellement utilisées.
  - Les enseignements tirés de l'expérience de communication relative à l'aspartame du programme IMO devraient être pris en considération pour la réalisation future d'évaluations des risques à fort impact.
  - Des solutions s'appuyant sur le réseau et destinées à renforcer les capacités de diagnostic moléculaire sont nécessaires, en particulier pour les PRFI.
- 76. Le rapport du Groupe d'audit de la Branche ESC est officiellement approuvé par le Conseil scientifique.

#### ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT POUR LA 61<sup>E</sup> SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE EN 2025

- 77. Le D<sup>r</sup> Luis Felipe Ribeiro Pinto est élu Président.
- 78. La D<sup>re</sup> Sirpa Heinävaara est élue Vice-Présidente.

#### **DATE DE LA PROCHAINE SESSION**

79. La 61<sup>e</sup> Session du Conseil scientifique aura lieu les mercredi 12, jeudi 13 et vendredi 14 février 2025 par téléconférence. Compte tenu des contraintes budgétaires, les audits scientifiques auront lieu de façon entièrement virtuelle jusqu'à nouvel ordre tandis que les sessions du Conseil scientifique du CIRC auront lieu en personne une année sur deux. L'ajout de réunions en personne supplémentaires dépendra des décisions budgétaires prises par le Conseil de Direction du CIRC.

### ADOPTION DU RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE (Document SC/60/9)

80. Le rapport de la Soixantième Session du Conseil scientifique est adopté.

#### **CLOTURE DE LA SESSION**

- 81. Les remerciements habituels sont échangés.
- 82. La D<sup>re</sup> Weiderpass remercie les Docteurs Marc Arbyn (Belgique), Ferrán Catalá-López (Espagne), Kalipso Chalkidou (Royaume-Uni), Louisa Gordon (Australie) et Manami Inoue (Japon), membres sortants du Conseil scientifique.

### ANNEXE 1 – LISTE DES ACRONYMES DES PILIERS ET DES BRANCHES DU CIRC

ACRONYME	PILIER / BRANCHE
	Pilier I : LES DONNEES AU SERVICE DE L'ACTION
CSU	Branche Surveillance du cancer
	Pilier II : COMPRENDRE LES CAUSES DU CANCER
GEM	Branche Epidémiologie génomique
NME	Branche Nutrition et métabolisme
	Pilier III : DE LA COMPREHENSION A LA PREVENTION
ENV	Branche Epidémiologie de l'environnement et du mode de vie
EGM	Branche Epigénomique et mécanismes
EPR	Branche Détection précoce, prévention et infections
	Pilier IV : MOBILISATION DES CONNAISSANCES
ESC	Branche Synthèse des données et classification
LCB	Branche Formation et renforcement des capacités
LSB	Services de soutien des laboratoires et Biobanque
	BUREAU DE LA DIRECTRICE
SSR	SOUTIEN A LA SCIENCE ET A LA RECHERCHE

#### **ANNEXE 2 – DECLARATIONS D'INTERETS**

Tous les membres du Conseil scientifique ont fourni une déclaration d'intérêts.

Une minorité des membres du Conseil scientifique a déclaré avoir des intérêts à différents titres :

- Subventions de recherche provenant du secteur privé ;
- Intérêts perçus sur des investissements dans le secteur privé ;

La liste des intérêts déclarés est disponible pour consultation, sur demande auprès du Secrétariat.

Après examen, le Secrétariat a estimé qu'aucun des intérêts déclarés ne représentait un conflit d'intérêts potentiel ou notable par rapport au contenu de la réunion.

Les personnes ayant déclaré des intérêts ont toutes approuvé le contenu du tableau ci-dessous, après l'avoir vérifié.

Membre du Conseil	Déclarations d'intérêts
scientifique	
Marc Arbyn	Son institut bénéficie de financements de recherche pour les protocoles VALGENT et VALHUDES utilisés pour la réalisation des tests VPH et les analyses statistiques
Walter Berger	Intérêt commercial dans <i>P4 Therapeutics</i> en sa qualité de cofondateur et d'actionnaire
Young-Woo Kim	Son unité au <i>National Cancer Center Korea</i> bénéficie de financements de recherche de la part de IMBdx et Novomics